



N° 62F0026MIF au catalogue — N° 002
ISSN: 1708-8887
ISBN: 0-662-78497-9

Document de recherche

Série de documents de recherche sur les dépenses des ménages

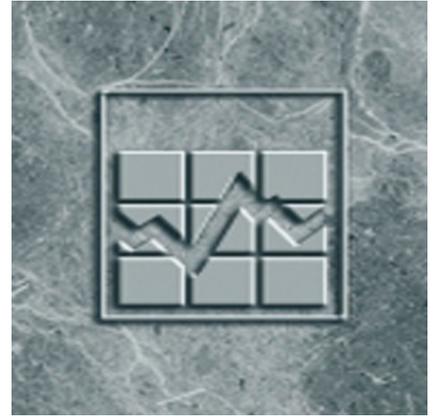
Estimations des dépenses de réparations et de rénovations des propriétaires-occupants : récentes modifications de l'approche

2004

par May Holmes

Division de la statistique du revenu
Immeuble Jean-Talon, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone: 613 951-7355



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Veillez communiquer avec les Services à la clientèle, Division de la statistique du revenu, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 ((613) 951-7355; (888) 297-7355: revenu@statcan.ca).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 700-1033
Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 889-9734
Renseignements par courriel	infostats@statcan.ca
Site Web	www.statcan.ca

Renseignements sur les commandes et les abonnements

Le produit n° 62F0026MIF2004002 au catalogue est gratuit sur Internet. Les utilisateurs sont priés de se rendre à http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/research_f.cgi.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.



Statistique Canada
Division de la statistique du revenu

Série de documents de recherche sur les dépenses des ménages

Estimations des dépenses de réparations et de rénovations des propriétaires-occupants : récentes modifications de l'approche

2004

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2004

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Novembre 2004

N° 62F0026MIF2004002 au catalogue

ISSN: 1708-8887

ISBN: 0-662-78497-9

Périodicité : Hors-série

Ottawa

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 62F0026MIE)

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Table des matières

Sommaire	5
1. Introduction	6
2. L'EDM et l'ERRP : un bref aperçu des enquêtes.....	6
3. L'EDM et l'ERRP : les concepts de réparations et de rénovations	8
3.1 Réparations et rénovations totales	8
3.1.1 Réparations et entretien	9
3.1.2 Modifications et améliorations	10
3.1.2.1 Ajouts, rénovations et modifications.....	10
3.1.2.2 Remplacement et nouvelles installations d'équipement et d'accessoires	10
4. L'EDM et l'ERRP : les estimations	11
5. L'EDM par rapport à l'ERRP : causes probables de l'écart entre les estimations.....	15
6. Le Système de comptabilité nationale : un utilisateur important des données	22
7. Options pour générer des estimations des réparations et des rénovations	22
8. Mesures prises.....	24
Références	27
ANNEXE A : Tableaux détaillés des EDM et ERRP, 1992-2002	28
ANNEXE B : Contenu de l'EDM/EDFAM et de l'ERRP.....	31
ANNEXE C : Utilisation par le Système de comptabilité nationale des données sur les réparations et les rénovations de l'EDM et de l'ERRP	34
ANNEXE D : Acronymes utilisés dans le rapport.....	36

Sommaire

Depuis 1987, Statistique Canada produit des estimations des dépenses de réparations et de rénovations des propriétaires-occupants à partir de deux enquêtes :

- l'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM), autrefois l'Enquête sur les dépenses des familles (EDFAM), et
- l'Enquête sur les réparations et rénovations effectuées par les propriétaires-occupants (ERRP).

Depuis l'année de référence 1996, ces estimations ont été calculées chaque année par les deux sources.

Depuis quelques années, on s'inquiète des écarts croissants entre les estimations des dépenses de réparations et de rénovations des deux enquêtes et le fardeau de réponse supplémentaire qu'impose la production de ces estimations à partir de deux sources. Compte tenu que des utilisateurs importants de Statistique Canada et de l'extérieur se fient à cette information, on a évalué les estimations de même que le besoin de deux enquêtes différentes. À la suite de cette évaluation, on a décidé d'annuler l'ERRP à partir de l'année de référence 2003. Ce rapport :

- revoit les concepts mesurés par ces enquêtes;
- examine les estimations produites par chacune et leurs différences;
- explique les raisons derrière l'annulation de l'ERRP et la modification du contenu de l'EDM.

1. Introduction

Depuis 1987, Statistique Canada produit des estimations des dépenses de réparations et de rénovations des propriétaires-occupants à partir de deux enquêtes :

- l'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM), autrefois l'Enquête sur les dépenses des familles (EDFAM), et
- l'Enquête sur les réparations et rénovations effectuées par les propriétaires-occupants (ERRP).

Depuis l'année de référence 1996, ces estimations ont été calculées chaque année par les deux sources.

De nombreux secteurs importants utilisent les données sur les réparations et les rénovations. À Statistique Canada, les utilisateurs sont :

- la Division des comptes des revenus et dépenses et la Division des entrées-sorties, qui produisent des données pour le Système de comptabilité nationale (SCN); et
- la Division des prix, qui calcule l'Indice des prix à la consommation (IPC).

Les utilisateurs importants à l'extérieur de Statistique Canada sont notamment la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et Finances Canada. Ce dernier, avec la Division des comptes des revenus et dépenses, utilise l'information sur les réparations et les rénovations dans la base de logement pour la répartition de la TPS/TVH entre le gouvernement fédéral et les provinces harmonisées (Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve-et-Labrador).

Depuis 1996, on s'inquiète des écarts croissants entre les estimations des dépenses de réparations et de rénovations des deux sources et le fardeau de réponse supplémentaire qu'impose la production de ces estimations à partir de deux enquêtes. Compte tenu que des utilisateurs importants de Statistique Canada et de l'extérieur se fient à cette information, on a évalué les estimations de même que le besoin de deux sources différentes. À la suite de cette évaluation, on a décidé d'annuler l'ERRP à partir de l'année de référence 2003. Ce document résume les résultats de cette évaluation et explique les raisons de cette décision.

2. L'EDM et l'ERRP : un bref aperçu des enquêtes

D'abord, il est important de décrire brièvement les deux enquêtes. Les deux concernent les ménages privés. En sont exclus : les personnes vivant dans des réserves indiennes; les détenus et les malades chroniques en institutions; les camps militaires, de bûcherons et d'ouvriers de construction et les logements collectifs comme les hôtels.

Les deux enquêtes englobent les dix provinces bien que l'EDM couvre aussi les territoires tous les deux ans.

Depuis l'année de référence 1997, l'EDM a lieu tous les ans. Auparavant, elle était connue sous le nom de l'Enquête sur les dépenses des familles (EDFAM) et se déroulait généralement tous les quatre ans (la dernière fois en 1996). Les renseignements sont recueillis par une interview sur place au domicile des répondants. Pour 2002, à partir d'un échantillon d'environ 21 000 ménages admissibles, on a tiré un échantillon utilisable d'environ 15 000 ménages qui comprenaient près de 10 000 ménages propriétaires-occupants.

Le questionnaire de l'EDM est détaillé et comprend des sections sur la composition du ménage, les caractéristiques du logement, les équipements ménagers, une liste exhaustive des dépenses du ménage, les revenus personnels, l'évolution de l'actif, les activités financières des entreprises non constituées en société et les dettes. Le contenu de base est demeuré le même au fil des années, mais la quantité de détails a diminué afin de réduire le fardeau de réponse. L'interview peut durer environ deux heures, car l'enquête touche beaucoup de sujets. Elle comprend quelques questions sur les dépenses de réparations et de rénovations, qui seront décrites plus en détail dans ce rapport.

L'ERRP a été mise en œuvre pour l'année de référence 1987 afin de produire des estimations annuelles détaillées des dépenses de réparations et de rénovations vu que de telles estimations avant 1996 n'étaient disponibles que sur une base irrégulière à partir de l'EDFAM. Cette enquête supplémentaire à l'Enquête sur la population active (EPA) a eu lieu chaque année pour les années de référence 1987 à 2002, sauf pour 2000. Les questions faisaient également partie de l'Enquête sur les frais de logement pour les années de référence 1987 et 1990. Les interviews téléphoniques prenaient environ six minutes par répondant. Pour 2002, on a pu compter sur un échantillon utilisable d'environ 18 000 ménages propriétaires-occupants.

Les statistiques de ces deux enquêtes ont paru dans deux publications distinctes : les données de l'EDM, dans les *Habitudes de dépenses au Canada* (n° 62-202-XIF/XPF au catalogue) et les données de l'ERRP, dans *Réparations et rénovations effectuées par les propriétaires-occupants* (n° 62-201-XIB au catalogue). Les principales caractéristiques de ces enquêtes sont résumées au tableau 1.

TABLEAU 1 : Comparaison entre l'EDM et l'ERRP (données 2002)		
	EDM	ERRP
Type d'enquête	indépendante, base de sondage de l'EPA	supplément à l'EPA – utilisation de quatre des six groupes de renouvellement
Univers	ménages privés dans les dix provinces (et dans les territoires tous les deux ans)	ménages propriétaires-occupants privés dans les dix provinces
Type d'interview	personnelle	téléphonique
Type de réponse	volontaire	volontaire (mais l'EPA est obligatoire)
Taille de l'échantillon utilisable	14 704 (total) 9 966 (propriétaires-occupants)	17 927 (propriétaires-occupants seulement)
Durée moyenne de l'interview	125 minutes (toutes les sections)	six minutes
Coût du questionnaire complet	5,2 millions \$ (sauf le recouvrement des coûts)	0,2 million \$
Coût par questionnaire utilisable (environ)	354 \$	11 \$
Type de questionnaire	papier et crayon	assisté par ordinateur
Envergure et complexité du questionnaire	questions détaillées sur tous les types de dépenses du ménage et d'autres sujets, y compris les réparations et les rénovations	questions détaillées sur les réparations et les rénovations des propriétaires-occupants

3. L'EDM et l'ERRP : les concepts de réparations et de rénovations

Afin de comprendre les raisons des écarts entre les estimations, il faut d'abord examiner les concepts de réparations et de rénovations utilisés dans les deux enquêtes. Ces concepts, qui sont en grande partie similaires, sont étudiés ci-après.

3.1 Réparations et rénovations totales

Les réparations et rénovations totales comprennent les catégories suivantes :

- réparations et entretien (voir 3.1.1); et
- modifications et améliorations (voir 3.1.2), qui comprennent :
 - o ajouts, rénovations et modifications (voir 3.1.2.1); et

- remplacement et nouvelles installations d'équipement et d'accessoires (voir 3.1.2.2).

L'EDM comprend des questions sur les dépenses des propriétaires-occupants pour les réparations et rénovations si le ménage est propriétaire d'un logement et l'occupe pendant l'année de référence. Ailleurs dans le questionnaire, on trouve les mêmes questions pour les locataires et pour les propriétaires de maisons de villégiature. Une des principales différences entre les enquêtes tient au fait que l'ERRP recueillait les dépenses uniquement auprès des propriétaires-occupants du logement au moment de l'enquête. Pour cette raison, lorsqu'on compare les données de l'EDM et de l'ERRP, seules les dépenses des propriétaires-occupants sont prises en compte.

L'ERRP demandait toujours aux répondants de répartir les dépenses de réparations et rénovations selon qu'elles concernaient :

- des travaux à contrat (la main-d'œuvre seulement ou la main-d'œuvre et les matériaux s'ils étaient facturés ensemble) et
- des matériaux achetés séparément.

Même si l'EDFAM le faisait, depuis 1996, l'EDFAM puis l'EDM par la suite ont recueilli seulement les dépenses totales de réparations et de rénovations.

Les dépenses déclarées comprennent :

- celles se rapportant à la propriété, aux bâtiments et aux accessoires connexes au logement à condition qu'ils ne soient pas loués à d'autres ni utilisés pour des activités commerciales;
- les menues dépenses (p. ex., la franchise) si des règlements d'assurance ont servi à réparer ou à remplacer des biens.

Sont exclues :

- les dépenses des parties communes des condominiums, comme la toiture.

3.1.1 Réparations et entretien

Ces dépenses servent à maintenir en bon état une structure ou un matériel existant et à préserver leur apparence neuve. Sont pris en compte les réparations apportées à une composante brisée, endommagée ou défailante de la structure ou du matériel, la peinture, la pose de papier peint, les contrats de service et les dépenses de nettoyage de matériel. Sont exclus le nettoyage de tapis, le lavage des fenêtres, le nettoyage des gouttières et le déneigement.

Les coûts de la réfection complète de la toiture sont compris dans cette catégorie pour l'ERRP mais non dans l'EDM, qui les inclut dans les ajouts, rénovations et modifications (l'EDFAM incluait la réfection de toiture dans les réparations et l'entretien). À des fins de comparaison, on a inclus la réfection complète de la toiture à la section ajouts, rénovations et modifications dans les deux enquêtes.

3.1.2 Modifications et améliorations

3.1.2.1 Ajouts, rénovations et modifications

Ce sont souvent des travaux importants. *Les ajouts* comprennent les travaux réalisés pour agrandir le logement ou les ajouts à la propriété comme l'ajout de pièces, terrasses, garages et abris de voiture, remises, piscines, clôtures, patios, entrées pour voiture et travaux importants d'aménagement paysager. *Les rénovations et modifications* sont des travaux effectués pour améliorer le logement de sorte qu'il réponde aux normes de construction ou qu'il soit confortable, pour réaménager l'espace intérieur et moderniser les installations existantes afin de répondre aux besoins nouveaux sans changer le mode d'occupation du logement. On peut citer comme exemples la rénovation de pièces, l'ajout ou le remplacement de portes et fenêtres, la rénovation de murs extérieurs, l'ajout de matériaux isolants et la pose de nouvelles gouttières. Les dépenses pour la plomberie, l'électricité et le chauffage, les appareils encastrés, le bois, la quincaillerie, la peinture, le papier peint, les couvre-planchers, les dalles de patio, l'asphaltage et les bardeaux sont inclus s'ils font partie d'un ajout ou d'un projet de rénovation. La finition des maisons neuves est également incluse.

Comme on l'a mentionné précédemment, les dépenses pour la réfection complète de la toiture sont incluses ici à des fins de comparaison de données même si l'ERRP en tient compte dans les dépenses de réparations et d'entretien.

3.1.2.2 Remplacement et nouvelles installations d'équipement et d'accessoires

Cette catégorie comprend deux éléments. Le remplacement d'équipement est une installation d'équipement en remplacement d'une unité existante. Cela peut signifier le remplacement de l'équipement existant par un matériel de qualité supérieure et la conversion d'un type d'appareil à un autre (comme le remplacement d'une chaudière au mazout par une autre alimentée au gaz). Il y a nouvelle installation d'équipement lorsque le matériel n'existait pas auparavant (p. ex., l'ajout d'un climatiseur

central) ou lorsque le nouvel équipement s'ajoute au matériel existant.

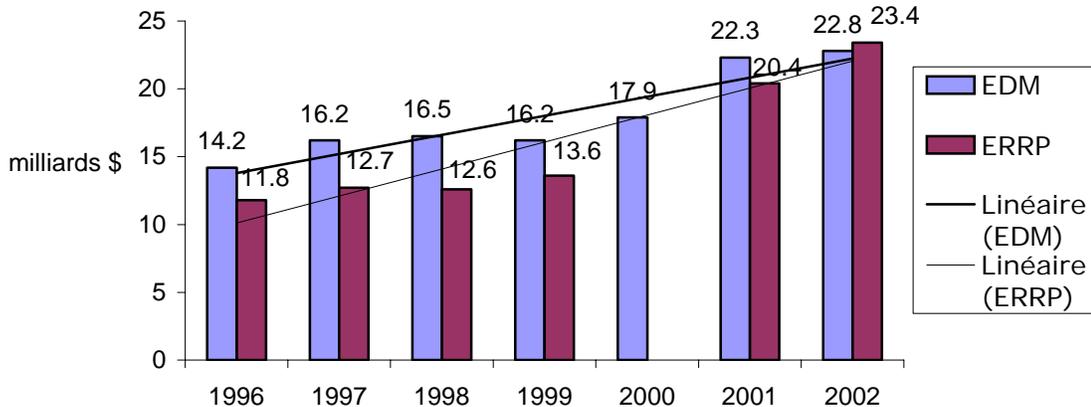
Il est important de faire la distinction entre le remplacement et les nouvelles installations d'équipement et d'accessoires. Les deux enquêtes ont recueilli des estimations distinctes pour ces postes. La Division de la statistique du revenu et la Division des prix ont regroupé les remplacements avec les réparations et l'entretien parce qu'elles les considèrent comme des dépenses courantes. Elles ont également regroupé les nouvelles installations avec les ajouts, rénovations et modifications, car elles les considèrent comme des dépenses d'immobilisation. Par contre, le SCN regroupe les remplacements et les nouvelles installations avec les modifications et les améliorations. Ce rapport regroupera également les remplacements et les nouvelles installations d'équipement et d'accessoires avec les modifications et les améliorations.

4. L'EDM et l'ERRP : les estimations

Dans cette partie, on comparera les estimations des deux enquêtes puis on cernera et expliquera leurs différences. Comme il est mentionné auparavant, ces estimations concernent exclusivement les propriétaires-occupants. Pour apparier aussi étroitement que possible les estimations de l'ERRP pour une année donnée, les estimations de l'EDM concernent les ménages des dix provinces qui se disent propriétaires de leur logement au 31 décembre.

Réparations et rénovations totales : Les dépenses agrégées dans l'EDM ont généralement été plus élevées que celles dans l'ERRP. De 1996 à 1999 les dépenses de réparations et de rénovations de l'EDM ont été en moyenne supérieures de 25 % à celles de l'ERRP. Toutefois, cet écart s'est considérablement amenuisé en 2001 pour s'établir à seulement 9 % de plus dans le cas de l'EDM. En 2002, l'estimation de l'EDM a été très près de celle de l'ERRP et, pour la première fois, lui a été légèrement inférieure de 3 %. (Voir le graphique 1 et le tableau A1 de l'annexe A.)

GRAPHIQUE 1
Réparations et rénovations totales, dépenses agrégées par
enquête et par année, Canada, 10 provinces
(en milliards de dollars courants)



Entre 1996 et 1999, le pourcentage de ménages de l'EDM déclarant des dépenses de réparations et de réparations a dépassé d'environ neuf points celui de l'ERRP. Toutefois, la tendance s'est inversée en 2001; un plus petit nombre de ménages de l'EDM que de l'ERRP ont déclaré ces dépenses (quatre points en 2001 et trois points en 2002). Même si le pourcentage de déclarants pour l'EDM est demeuré le même de 2000 à 2001, celui de l'ERRP a augmenté de 11 points, probablement à cause d'un changement dans la méthode de collecte (adoption de l'interview téléphonique assistée par ordinateur dans les bureaux régionaux).

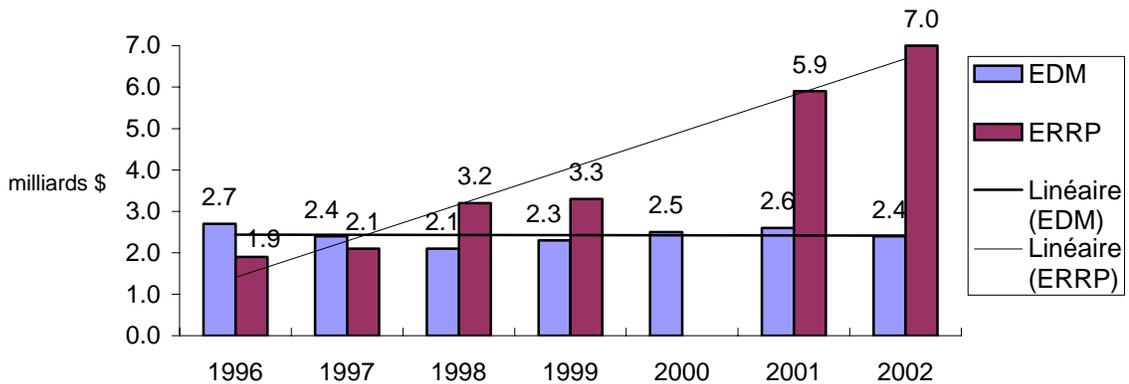
Les dépenses moyennes par ménage ont également été plus élevées dans l'EDM que dans l'ERRP. Toutefois, l'écart en 2002 était relativement mince, se situant à 3 %. Entre 1997 et 2001, l'écart a fluctué de 10 % à 22 %.

Pour mieux comprendre les écarts entre les montants déclarés, regardons maintenant les estimations des deux principales composantes des réparations et rénovations totales : les réparations et l'entretien, et les modifications et les améliorations (voir les définitions sous Concepts).

Réparations et entretien : Les réparations et l'entretien constituent un faible pourcentage des dépenses de réparations et de rénovations totales même s'il existe des écarts importants sur ce point entre les deux enquêtes. Ces dépenses ont représenté un pourcentage croissant des réparations et rénovations totales dans l'ERRP entre 1997 et 2002, atteignant presque 30 % en 2002. Par contre, dans l'EDM, elles ont diminué à un peu plus de 10 % en 2002.

Dans l'EDM, ces dépenses sont demeurées relativement stables d'une année à l'autre. En 1998, les estimations de réparations et d'entretien ont fortement augmenté dans l'ERRP, lorsque l'ordre des questions fut modifié et qu'elles furent placées avant celles sur les modifications et les améliorations. Des augmentations encore plus élevées de ces montants ont été observées en 2001 et 2002 lorsque l'ERRP amorça son processus d'interviews téléphoniques assistées par ordinateur à partir des bureaux régionaux. Ces augmentations dans les estimations de l'ERRP ont fait en sorte qu'en 2002 les dépenses agrégées pour les réparations et l'entretien de l'EDM ont été 66 % moins élevées que celles de l'ERRP. (Voir le graphique 2 et le tableau A2 à l'annexe A.)

GRAPHIQUE 2
Réparations et entretien (sauf la réfection de la toiture),
dépenses agrégées, par enquête et année, Canada,
10 provinces (en milliards de dollars)



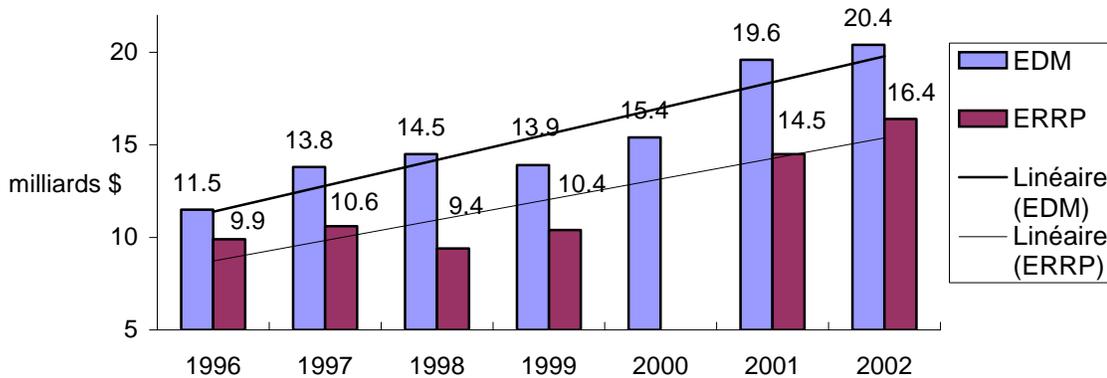
Les dépenses agrégées dans cette catégorie sont plus faibles dans l'EDM car le pourcentage de ménages déclarant ces dépenses a nettement été plus bas particulièrement dans les dernières années. En 2002, 45 % des ménages ont déclaré ces dépenses dans l'EDM comparativement à 66 % dans l'ERRP.

Les dépenses moyennes par ménage déclarant des réparations et de l'entretien sont également beaucoup plus faibles dans l'EDM pour les dernières années, alors que les montants déclarés dans l'ERRP sont en hausse. En 2002, la moyenne par ménage de l'EDM a été de 700 \$, 49 % inférieure à celle de l'ERRP. En 1998 et 1999, la moyenne de l'EDM a été seulement de 20 % moins élevée que celle de l'ERRP.

Modifications et améliorations : Les dépenses pour les modifications et améliorations représentent la plus grande partie des dépenses de réparations et de rénovations et elles sont largement plus élevées dans l'EDM. En 2002, les dépenses agrégées pour les modifications et les améliorations dans l'EDM se sont situées à 20,4 milliards \$, 25 % de plus que dans l'ERRP. Cet écart est en fait

plus faible que celui des années précédentes : entre 1997 et 2001, il a varié de 31 % à 54 %. (Voir le graphique 3 et le tableau A3 de l'annexe A.)

GRAPHIQUE 3
Modifications et améliorations (y compris la réfection de la
toiture), dépenses agrégées, par enquête et année, Canada,
10 provinces, (en milliards de dollars courants)



En 2002, l'estimation agrégée pour les ajouts, rénovations et modifications, principale composante des modifications et améliorations, a atteint 15,2 milliards de dollars dans l'EDM, soit 23 % de plus que dans l'ERRP. L'autre composante, remplacement et nouvelles installations d'équipement et d'accessoires, s'est située à 5,2 milliards de dollars dans l'EDM, c'est-à-dire 16 % de plus que dans l'ERRP.

Le pourcentage de ménages déclarant des dépenses pour des modifications et améliorations a presque été le même dans les dernières années, l'écart en 2001 et en 2002 étant de deux et quatre points respectivement. Antérieurement, le pourcentage déclarant cette dépense à l'EDM était nettement plus élevé qu'à l'ERRP.

Les dépenses moyennes par ménage déclarant des modifications et des améliorations ont encore une fois été plus élevées (19 %) en 2002 dans l'EDM que dans l'ERRP.

En résumé, les estimations agrégées des réparations et rénovations totales ont pour la plupart été plus élevées dans l'EDM que dans l'ERRP, quoique en 2002, année la plus récente où ont eu lieu les deux enquêtes, les estimations ont été presque semblables. La hausse importante des montants déclarés dans les dernières années pour les réparations et l'entretien dans l'ERRP signifie que, dès 2002, cette estimation est beaucoup plus faible dans l'EDM que dans l'ERRP. En revanche, les estimations des modifications et améliorations – composante majeure des réparations et rénovations – ont toujours été plus élevées dans l'EDM que dans l'ERRP.

5. L'EDM par rapport à l'ERRP : causes probables de l'écart entre les estimations

Compte tenu que les concepts utilisés dans les enquêtes sont les mêmes, pourquoi les estimations entre les deux enquêtes ne sont-elles pas plus proches? Pour tenter d'expliquer ce phénomène, nous examinons dans cette partie quelques-unes des différences au niveau du contenu et des méthodes, les modifications effectuées au fil du temps et certaines mesures de qualité.

Contrôle d'équilibre

Les procédures d'imputation et de contrôle pour l'EDM et l'ERRP sont appliquées avec beaucoup de soin. Toutefois, l'EDM utilise un contrôle d'équilibre entre les revenus, les dépenses et l'évolution de l'actif et des dettes pour assurer que les dépenses déclarées sont raisonnables et que les montants importants sont inscrits. Ce contrôle a lieu pendant la collecte et le traitement et contribue à maintenir la qualité des données de l'EDM. Il est sans doute vrai que ce contrôle d'équilibre sert davantage à cerner les problèmes au niveau des modifications et améliorations parce que ce sont généralement des montants plus élevés. Les dépenses pour les réparations et l'entretien étant généralement plus faibles, le contrôle d'équilibre ne pourrait probablement pas déceler les dépenses non inscrites. Pour cette raison, le contenu du questionnaire est particulièrement important pour assurer l'exhaustivité des estimations de réparations et d'entretien.

L'ERRP ne peut utiliser un contrôle d'équilibre, car elle ne recueille pas les données nécessaires à son application. Elle n'a donc aucun outil pour déterminer les montants non inscrits, ce qui pourrait expliquer pourquoi les estimations des modifications et améliorations sont plus basses dans l'ERRP que dans l'EDM.

Évolution des questionnaires

Le contenu et l'ordre des questions de l'ERRP et de l'EDM ont subi, ces dernières années, plusieurs modifications qui sont résumées à l'annexe B. Certaines peuvent expliquer les écarts et les fluctuations dans les estimations des deux enquêtes.

Diminution du contenu de l'EDFAM 1996 à l'EDM 1997 : Une diminution importante du niveau de détail est survenue entre le questionnaire de l'EDFAM 1996 et celui de l'EDM 1997. Le tableau 2 résume les fluctuations des estimations au niveau canadien entre les deux années.

TABLEAU 2 : L'EDFAM 1996 par rapport à l'EDM 1997, Canada, 10 provinces						
	EDFAM (EDM) *				ERRP	
	1996	1997	Écart absolu 1997-1996 **	Taux de variation 1997-1996 **	Taux de variation 1997-1996 **	
Ménages propriétaires-occupants (en millions)	6.9	7.2	0.3	4	2	
Dépenses agrégées (en milliards de dollars)						
Réparations et rénovations totales	14.2	16.2	2.0	14	7	
Réparations et entretien	2.7	2.4	-0.3	-12	11	
Modifications et améliorations	11.5	13.8	2.3	20	6	
Ajouts, rénovations	8.8	11.4	2.6	30	7	
Remplacements	1.5	1.6	0.1	4	10	
Nouvelles installations	1.2	0.8	-0.3	-29	-4	
% de ménages déclarants						
Réparations et rénovations totales	79	74	-4	-6	2	
Réparations et entretien	63	47	-17	-26	3	
Modifications et améliorations	53	52	-1	-2	2	
Ajouts, rénovations	37	40	3	8	3	
Remplacements	22	17	-5	-24	8	
Nouvelles installations	12	8	-4	-34	-7	
Moyenne par ménage déclarant (en dollars)						
Réparations et rénovations totales	2,600	3,000	400	16	3	
Réparations et entretien	600	700	100	15	6	
Modifications et améliorations	3,100	3,700	500	17	2	
Ajouts, rénovations	3,400	3,900	500	16	2	
Remplacements	1,000	1,300	300	31	0	
Nouvelles installations	1,300	1,400	100	5	1	

NOTA : * Estimations pour les ménages déclarant être propriétaires-occupants au 31 décembre.

** Écarts calculés à l'aide de données non arrondies.

La diminution de la finesse de détail dans le questionnaire de l'EDM semble avoir provoqué une baisse marquée du pourcentage de ménages déclarant des dépenses de réparations et d'entretien. Sans doute que les questions détaillées avaient aidé les répondants à se rappeler des dépenses moins coûteuses. La modification ne semble pas avoir joué pour les postes plus dispendieux comme les ajouts et les rénovations. Cette diminution semble également avoir fait augmenter les dépenses moyennes par ménage déclarant. L'utilisation de questions détaillées peut amener des réponses plus précises, mais des questions plus vastes (qui couvrent une diversité de dépenses) risquent d'entraîner des dépenses arrondies et quelque peu gonflées.

Modification de l'ordre des questions de l'ERRP pour 1998 : Avant l'année de référence 1998, l'ordre des questions était le même dans les deux enquêtes. On demandait aux répondants d'inscrire leurs dépenses pour les projets importants avant celles pour les réparations et l'entretien. Pour l'année de référence 1998, le questionnaire de l'ERRP a été modifié en insérant les questions sur les dépenses de réparations et d'entretien avant celles qui concernaient les autres dépenses, car plus de ménages déclarent des dépenses de réparations et d'entretien que les autres types de dépenses. Le tableau 3 résume les fluctuations des estimations au niveau canadien entre les deux années.

La modification de l'ordre des questions de l'ERRP semble avoir eu un effet notable sur l'estimation agrégée des réparations et de l'entretien, celle-ci grimpanant de 49 % (ou 1,1 milliard de dollars). Cette estimation contraste avec celle de l'EDM qui a connu une baisse de 13 %. Le pourcentage de ménages déclarant des dépenses et les dépenses moyennes par ménage déclarant ont tous deux fortement augmenté dans l'ERRP. De 1997 à 1998, le pourcentage de ménages déclarant des dépenses de réparations et d'entretien dans l'ERRP a augmenté de cinq points pour s'établir à 57 %. Pendant la même période, le pourcentage correspondant de l'EDM n'a pas bougé. Les dépenses moyennes par ménage déclarant ont augmenté de 34 % dans l'ERRP et diminué de 12 % dans l'EDM.

Demander aux répondants de ne pas compter deux fois leurs dépenses et de consigner une dépense dans une catégorie seulement peut aussi expliquer l'impact que le nouvel ordre des questions a pu avoir sur les estimations. Certaines activités, comme la peinture, sont considérées comme des projets de réparations et d'entretien. Les mêmes activités peuvent aussi être effectuées lors d'ajouts ou de rénovations. Les dépenses de réparations et d'entretien dans l'ERRP ont augmenté de 1,1 milliard de dollars pour 1998 tandis que celles des rénovations et ajouts ont diminué du même montant. Cela ne s'est pas produit dans l'EDM (dont les questions sur les réparations et l'entretien figuraient à la fin seulement). Il est donc possible que les répondants aient inscrit leurs dépenses pour des activités comme la peinture dans la première partie où ils croyaient qu'elles s'appliquaient.

TABLEAU 3 : L'ERRP 1997 par rapport à l'ERRP 1998, Canada, 10 Provinces					
	ERRP				EDM*
	1997	1998	Écart absolu 1998-1997**	Taux de variation 1998-1997**	Taux de variation 1998-1997**
Ménages propriétaires-occupants (en millions)	7.4	7.5	0.2	2	2
Dépenses totales (en milliards de dollars)					
Réparations et rénovations totales	12.7	12.6	-0.1	-1	2
Réparations et entretien	2.1	3.2	1.1	49	-13
Modifications et améliorations	10.6	9.4	-1.2	-11	5
Ajouts, rénovations	8.2	7.1	-1.1	-14	-1
Remplacements	1.6	1.5	-0.1	-4	48
Nouvelles installations	0.8	0.8	0.0	0	0
% de ménages déclarants					
Réparations et rénovations totales	66	67	0	1	-1
Réparations et entretien	52	57	5	9	0
Modifications et améliorations	43	41	-2	-6	-2
Ajouts, rénovations	30	28	-2	-7	-13
Remplacements	19	17	-2	-12	36
Nouvelles installations	8	8	0	-1	2
Moyenne par ménage déclarant (en dollars)					
Réparations et rénovations totales	2,600	2,500	-100	-4	2
Réparations et entretien	600	700	200	34	-14
Modifications et améliorations	3,300	3,100	-200	-7	5
Ajouts, rénovations	3,700	3,300	-300	-9	12
Remplacements	1,100	1,200	100	6	9
Nouvelles installations	1,300	1,300	0	-1	-4

NOTA : * Estimations pour les ménages déclarant être propriétaires-occupants au 31 décembre.

** Écarts calculés à l'aide de données non arrondies.

TABLEAU 4 : L'ERRP 1999 par rapport à l'ERRP 2001, Canada, 10 Provinces					
	ERRP				EDM*
	1999	2001	Écart absolu 2001-1999**	Taux de variation 2001-1999**	Taux de variation 2001-1999**
Ménages propriétaires-occupants (en millions)	7.5	7.9	0.4	5	4
Dépenses totales (en milliards de dollars)					
Réparations et rénovations totales	13.6	20.4	6.8	50	37
Réparations et entretien	3.3	5.9	2.7	82	15
Modifications et améliorations	10.4	14.5	4.2	40	41
Ajouts, rénovations	7.8	10.7	2.9	37	37
Remplacements	1.6	2.4	0.8	47	69
Nouvelles installations	0.9	1.5	0.5	55	17
% de ménages déclarants					
Réparations et rénovations totales	65	76	11	17	0
Réparations et entretien	55	66	11	20	-2
Modifications et améliorations	40	49	10	25	5
Ajouts, rénovations	27	32	5	17	2
Remplacements	17	23	6	34	19
Nouvelles installations	8	13	5	68	-11
Moyenne par ménage déclarant (en dollars)					
Réparations et rénovations totales	2,800	3,400	600	22	31
Réparations et entretien	800	1,100	300	44	15
Modifications et améliorations	3,500	3,700	200	7	28
Ajouts, rénovations	3,800	4,300	400	11	29
Remplacements	1,300	1,300	0	4	11
Nouvelles installations	1,700	1,500	-200	-12	26

NOTA : * Estimations pour les ménages déclarant être propriétaires-occupants au 31 décembre.

** Écarts calculés à l'aide de données non arrondies.

Modification des méthodes de collecte

Le recours aux interviews téléphoniques assistées par ordinateur à partir des bureaux régionaux pour l'ERRP en 2001 semble aussi avoir eu un effet sur les estimations. Le tableau 4 résume les fluctuations dans les estimations au niveau du Canada.

Les dépenses de réparations et d'entretien dans l'ERRP ont augmenté de 82 % comparativement à 15 % dans l'EDM. On constate une importante augmentation du pourcentage de ménages de l'ERRP ayant déclaré des dépenses de réparations et d'entretien (20 %) et une très forte hausse des dépenses moyennes par ménage déclarant (44 %). On pose d'abord les questions sur les réparations et l'entretien et elles sont relativement faciles à répondre. Parce que les interviews téléphoniques assistées par ordinateur sont centralisées dans les bureaux régionaux, elles sont étroitement suivies et permettent ainsi aux intervieweurs d'obtenir de meilleures réponses à ces questions.

Taux de réponse

Comme l'illustre le tableau 5, avant 1999, le taux de réponse à l'ERRP était supérieur à 80 % et considérablement plus élevé que celui de l'EDM. Plusieurs raisons peuvent expliquer cela. Même si l'ERRP était une enquête à participation volontaire, elle représentait une enquête supplémentaire à une enquête obligatoire (l'Enquête sur la population active). Compte tenu que l'EDM porte sur un grand nombre de dépenses, l'interview dure en moyenne deux heures, beaucoup plus longue que celle de l'ERRP (six minutes en 2002).

TABLEAU 5 : Taux de réponse par enquête et année (%)		
Année	EDM	ERRP
1992	74	85
1996	77	86
1997	76	85
1998	76	82
1999	73	79
2000	70	N/A
2001	76	68* (76 pour les cas d'ITAO)
2002	70	72

* Le taux inclut les ménages désirant une interview personnelle (par IPAO), quoique, compte tenu des contraintes budgétaires, on n'a pas tenté de les joindre. Seule l'interview téléphonique a eu lieu (par ITAO); le taux de réponse pour ce groupe a été de 76 %.

Toutefois, le taux de réponse à l'ERRP a commencé à diminuer en 1998 et, en 2002, les taux des deux enquêtes étaient presque

identiques. L'ERRP a donc perdu l'un de ses avantages sur l'EDM. Les taux de réponse à l'ERRP, une enquête supplémentaire à l'EPA, ont eu tendance à chuter du fait que les intervieweurs ont peut-être cherché à ne pas surcharger les ménages avec les enquêtes supplémentaires de l'EPA. Compte tenu de l'importance de l'EPA, les intervieweurs ont peut-être voulu obtenir un plus haut taux de réponse à cette enquête.

Coefficients de variation

Les dépenses de réparations et rénovations peuvent varier considérablement. Elles comprennent les petites dépenses pour les réparations simples de même que les dépenses plus élevées pour les projets importants. Beaucoup de personnes déclarent des dépenses pour des petits projets, mais peu déclarent des dépenses importantes. Cela rend particulièrement difficile la vérification et la pondération des données. Certaines estimations doivent être supprimées à cause du petit nombre de ménages déclarants ou des coefficients de variation élevés (CV). Toutefois, comme le présente le tableau 6, les CV des deux enquêtes pour 2002 ont été assez proches au niveau du Canada.

TABLEAU 6 : Coefficients de variation (CV) selon les dépenses, Canada, 2002		
	EDM	ERRP
Réparations et rénovations totales	3.36	2.41
Réparations et entretien (excluant la réfection de la toiture)	3.94	2.31
Réparations, entretien et remplacement (excluant la réfection de la toiture)	3.83	..
Réparations et entretien (incluant la réfection de la toiture)	..	2.26
Modifications et améliorations (incluant la réfection de la toiture)	3.71	3.11
Ajouts, rénovations et modifications (incluant la réfection de la toiture)	4.46	3.89
Ajouts	..	6.16
Rénovations et modifications (excluant la réfection de la toiture)	..	5.85
Remplacements	5.36	3.48
Nouvelles installations	9.05	4.81

.. chiffres non disponibles

6. Le Système de comptabilité nationale : un utilisateur important des données

Comme on l'a mentionné précédemment, le Système de comptabilité nationale (SCN) utilise les données sur les réparations et les rénovations pour produire des estimations de réparations et d'entretien et de modifications et améliorations. Elles sont des composants du produit intérieur brut (PIB) en termes de dépenses des Comptes des revenus et dépenses. Une explication détaillée des exigences du SCN paraît à l'annexe C.

Le SCN a besoin d'estimations des coûts totaux de réparations et d'entretien de même que des modifications et améliorations. Il a aussi besoin d'un fractionnement du pourcentage du coût des travaux à contrat et du coût des matériaux achetés séparément pour ces deux totaux. La Division des entrées-sorties a besoin de ces questions détaillées pour l'aider dans ses analyses des produits.

L'EDM et l'ERRP ont été une source importante de ces renseignements. De plus, le SCN utilise d'autres sources comme indicateurs des dépenses de réparations et de rénovations et pour l'ajustement de données, le cas échéant. Ces autres sources figurent à l'annexe C.

Antérieur à l'année de référence 1997, l'ERRP était la principale source d'estimation des dépenses engagées par les propriétaires-occupants au titre des modifications et des améliorations. Depuis 1997, l'EDM est devenue la principale source.

Malgré ce changement vers l'utilisation des données de l'EDM, des inquiétudes persistent au sujet de l'écart entre les estimations des deux enquêtes et de l'écart entre les taux annuels de croissance des deux sources. On a tenu compte de ces inquiétudes, ainsi que des détails sur les réparations et les rénovations exigés par le SCN, au moment d'évaluer ces deux sources de données et de choisir la meilleure façon de produire ces estimations à l'avenir.

7. Options pour générer des estimations des réparations et des rénovations

En 2003, les responsables de l'EDM et l'ERRP devaient décider du meilleur moyen pour générer des estimations des réparations et des rénovations, compte tenu des écarts entre les estimations des deux enquêtes et des inquiétudes de certains gros utilisateurs de ces données.

La première étape a été d'évaluer les forces et faiblesses de chacune des enquêtes aux fins de la production d'estimations de dépenses pour

les réparations et rénovations. Ces forces et faiblesses sont résumées dans le tableau suivant :

Enquête	Forces	Faiblesses
EDM	Possibilité d'inclure un contrôle d'équilibre, une importante mesure du contrôle de la qualité.	Depuis 1997, très peu de renseignements détaillés ont été recueillis et ils n'ont pas suffi à répondre aux besoins de certains utilisateurs des données.
	Le fardeau de réponse est réduit au minimum, car ces questions font partie d'une liste exhaustive de questions sur les dépenses des ménages.	Le questionnaire de l'EDM aborde beaucoup de sujets ce qui laisse moins de temps à la formation des intervieweurs sur les réparations et rénovations.
ERRP	Les questions sont plus détaillées ce qui semble produire des estimations de plus haute qualité. Les détails répondent mieux aux besoins du SCN (coût des travaux et des matériaux).	Même si le questionnaire de l'ERRP peut être rempli dans un temps relativement court (environ six minutes), il représente une seconde mesure des dépenses de réparations et rénovations, compte tenu que certains renseignements sur ces coûts doivent être consignés dans l'EDM, qui englobe toutes les dépenses des ménages.
	L'ERRP est une enquête économique, car elle est un supplément à l'EPA.	Les variations importantes dans les estimations depuis 1998, à la suite du nouvel ordre des questions de l'ERRP, ont remis en question la qualité des données.

Lors de la tenue des deux enquêtes dans les dernières années, les deux ont obtenu des taux de réponse semblables et des CV comparables; en ce sens, une enquête n'était pas meilleure que l'autre.

À la lumière de ces informations, plusieurs options ont été envisagées :

- 1. *Maintenir le statu quo pour les deux enquêtes.*** Le statu quo prête à confusion pour les utilisateurs, car les deux enquêtes génèrent des estimations très différentes. De plus, conserver les deux enquêtes impose un fardeau de réponse supplémentaire. **Cette option n'a pas été recommandée.**

2. Abandonner l'ERRP et conserver l'EDM dans sa forme actuelle. Cette option permettrait d'économiser environ 0,2 million de dollars, réduirait le fardeau de réponse et diminuerait la charge de travail dans les bureaux régionaux. On perdrait cependant des données détaillées, car l'EDM compte seulement trois questions générales sur les réparations et rénovations des propriétaires-occupants. Sans questions détaillées, des répondants risqueraient d'oublier des dépenses de réparations et d'entretien. D'autres seraient susceptibles de les surévaluer puisque les questions générales comprennent un mélange de dépenses. Le SCN ne pourrait obtenir le fractionnement des coûts des travaux à contrat et des matériaux. **Cette option n'a pas été recommandée.**

3. Abandonner l'ERRP et modifier le contenu de l'EDM. Si l'on abandonnait l'ERRP, l'économie de 0,2 million de dollars pourrait servir à *ajouter des questions à l'EDM*. Ces questions supplémentaires auraient pour but d'améliorer la qualité des estimations et de mieux répondre aux besoins des principaux utilisateurs tels que le SCN. Même si le fardeau de réponse augmentait légèrement pour l'EDM, en bout de ligne on prévoit que l'abandon de l'ERRP réduirait ce fardeau. **Cette option a été recommandée.**

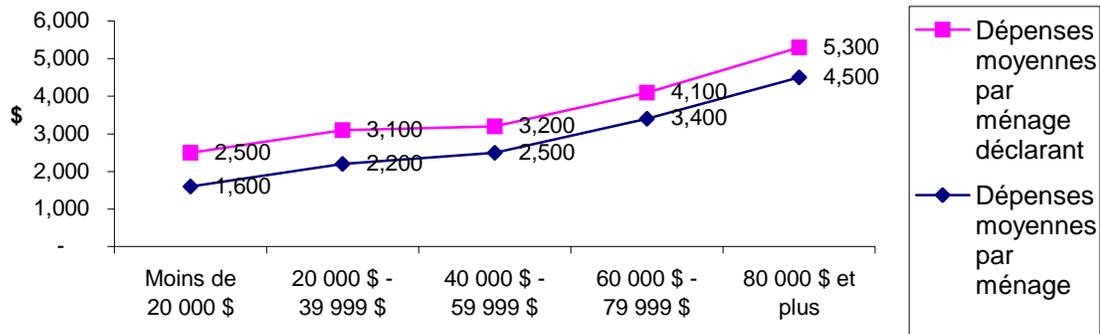
8. Mesures prises

En août 2003, la haute direction a décidé d'accepter l'option 3 et d'abandonner le programme de l'ERRP, faisant ainsi de l'EDM la seule source d'estimations des dépenses de réparations et de rénovations des propriétaires-occupants. Par conséquent, l'ERRP n'a pas eu lieu pour l'année de référence 2003.

Au début de 2004, on a procédé aux interviews de l'EDM 2003. La section du questionnaire 2003 sur les réparations et les rénovations est restée la même que pour 2002 à cause du manque de temps pour la réviser.

La base de sondage de l'EPA a aussi été mise à jour afin d'inclure dans l'EDM un plus grand nombre de ménages à revenu élevé pour l'année de référence 2004 et notamment pour 2005. Cela est important, car les ménages à revenu élevé dépensent plus que les autres ménages pour les réparations et les rénovations (voir le graphique 4).

GRAPHIQUE 4
Dépenses moyennes des propriétaires-occupants pour les réparations et rénovations totales à l'ERRP, selon la catégorie de revenu du ménage, Canada, 10 provinces, 2002



Pour l'EDM 2004, la partie du questionnaire sur les réparations et les rénovations au logement appartenant à l'occupant a été complètement remaniée, sous un nouveau nom « Réparations et améliorations ». Comme on l'a mentionné plus tôt, ce travail avait pour but d'améliorer la qualité des estimations afin de mieux répondre aux besoins du SCN. Il y a maintenant 14 questions assorties de deux colonnes pour les dépenses : une pour les réparations et l'entretien et une pour les améliorations et modifications. Les détails supplémentaires devraient améliorer les estimations, particulièrement pour les petites dépenses qui risquent autrement d'être oubliées et de ne pas ressortir au contrôle d'équilibre (p. ex., celles sur les réparations et l'entretien). Les augmentations dans les estimations de l'ERRP sur les réparations et l'entretien en 1998 et 2001, à la suite de la modification de l'ordre des questions et des méthodes de collecte, laissent croire qu'un plus grand nombre de questions devrait inciter les répondants à mieux se rappeler ces dépenses.

La division entre les remplacements et les nouvelles installations d'équipement, d'appareils et d'accessoires encastrés a été abandonnée. Une étude du traitement de ces postes de données par Statistique Canada et d'autres pays a conclu que les remplacements et les nouvelles installations devraient être considérés comme des dépenses d'immobilisation. Cette décision aura des conséquences sur les estimations publiées par la Division de la statistique du revenu et par la Division des prix. Elle n'aura aucun effet pour le SCN, qui inclut ces deux éléments dans les modifications et améliorations.

Le tableau suivant donne un aperçu des questions dans l'EDM 2004 :

EDM 2004, Réparations et améliorations aux logements appartenant à l'occupant		
	Réparations et entretien	Améliorations et modifications
1. Ajouts ou extensions structurels (p. ex., pièces, garages, porches, terrasses)		
2. Rénovation de pièces		
3. Clôtures, entrées pour voiture, patios, piscines, et projets majeurs d'aménagement paysager		
4. Toitures et gouttières		
5. Murs extérieurs (p. ex., revêtement, cheminées)		
6. Fenêtres et portes		
7. Peinture et pose de papier peint		
8. Murs intérieurs et plafonds		
9. Revêtements de sol rigides et moquettes		
10. Accessoires de plomberie		
11. Appareils de chauffage et de climatisation		
12. Appareils ou équipements électriques		
13. Appareils encastrés		
14. Autre		

L'enchaînement des questions a été conçu pour aider les intervieweurs et les répondants à couvrir systématiquement les diverses composantes de la propriété et de l'habitation du propriétaire-occupant. Des interviews d'essai ont eu lieu auprès de volontaires de Statistique Canada.

Les intervieweurs continueront à demander le coût total pour chaque question de l'EDM 2004. Le questionnaire sera de nouveau modifié pour 2005 afin d'obtenir les montants des travaux à contrat et des matériaux achetés séparément, cela pour chacune des questions. Nous pourrons ainsi répondre aux besoins du SCN.

Abandonner l'ERRP et réviser le contenu de l'EDM éviteront des estimations souvent très différentes sur les réparations et les rénovations. Même si l'on perd quelques détails, cette nouvelle EDM répond aux besoins des principaux utilisateurs de données.

Références

- Champion, Harry. « Staff Reports, Labour and Household Surveys Analysis Division: FAMEX Reference Paper », Unpublished Paper, 1995.
- Harvard University, Joint Center for Housing Studies. *Improving America's Housing*, Cambridge MA, 1999.
- Statistique Canada. *Guide des Comptes des revenus et dépenses*. N° 13-603 au catalogue, N°1, Ottawa, novembre 1990.
- Statistique Canada. *Dépenses des familles au Canada, 1996*. N° 62-555-XPB au catalogue, Ottawa, juillet 1998.
- Statistique Canada. *Dépenses en réparations et rénovations effectuées par les propriétaires-occupants, 2002*. N° 62-201-XIB au catalogue, Ottawa, novembre 2003.
- Statistique Canada. *Les habitudes de dépenses au Canada, 2002*. N° 62-202-XIF/XPF au catalogue, Ottawa, juin 2004.

ANNEXE A : Tableaux détaillés des EDM et ERRP, 1992-2002

TABLEAU A1 : Réparations et rénovations totales, Canada, 10 provinces						
	Estimations		Écart entre l'EDM et l'ERRP **	Taux de variation entre l'EDM et l'ERRP **	Taux annuel de croissance	
	EDM*	ERRP			EDM	ERRP ***
Dépenses agrégées (en milliards de dollars)						
1992	13.1	12.5	0.6	5	-	5
1996	14.2	11.8	2.3	19	-	0
1997	16.2	12.7	3.5	28	14	7
1998	16.5	12.6	4.0	32	2	-1
1999	16.2	13.6	2.6	19	-2	8
2000	17.9	N/D	N/D	N/D	10	23
2001	22.3	20.4	1.8	9	24	23
2002	22.8	23.4	-0.6	-3	2	15
% de ménages déclarants						
1992	N/D	70	N/D	N/D	-	1
1996	79	65	14	22	-	-2
1997	74	66	8	13	-6	2
1998	74	67	7	10	-1	1
1999	72	65	7	11	-2	-2
2000	72	N/D	N/D	N/D	0	8
2001	72	76	-4	-5	0	8
2002	73	76	-2	-3	2	-1
Moyenne par ménage déclarant (en dollars)						
1992	N/D	2,700	N/D	N/D	-	2
1996	2,600	2,500	100	3	-	1
1997	3,000	2,600	400	15	16	3
1998	3,000	2,500	500	22	2	-4
1999	3,100	2,800	300	10	1	11
2000	3,300	N/D	N/D	N/D	8	10
2001	4,000	3,400	600	19	22	10
2002	4,000	3,800	100	3	-1	13

NOTA : * Estimations pour les ménages propriétaires-occupants au 31 décembre.
 ** Écarts calculés à l'aide de données non arrondies.
 *** Les taux pour 2000 et 2001 ont été annualisés à partir des changements de 2001/1999.

ANNEXE A : Tableaux détaillés des EDM et ERRP, 1992-2002 (suite)

TABLEAU A2 : Réparations et entretien (excluant la réfection de la toiture), Canada, 10 provinces								
	Estimations		Écart entre l'EDM et l'ERRP **	Taux de variation entre l'EDM et l'ERRP **	Taux annuel de croissance		Réparations et entretien en % du total	
	EDM *	ERRP			EDM	ERRP ***	EDM	ERRP
Dépenses agrégées (en milliards de dollars)								
1992	2.3	1.9	0.4	19	-	N/D	17	15
1996	2.7	1.9	0.8	39	-	N/D	19	16
1997	2.4	2.1	0.2	11	-12	11	15	17
1998	2.1	3.2	-1.1	-35	-13	49	12	25
1999	2.3	3.3	-1.0	-29	11	2	14	24
2000	2.5	N/D	N/D	N/D	9	35	14	N/D
2001	2.6	5.9	-3.3	-55	6	35	12	29
2002	2.4	7.0	-4.7	-66	-9	19	10	30
% de ménages déclarants								
1992	N/D	N/D	N/D	N/D	-	N/D	-	-
1996	63	50	13	26	-	N/D	-	-
1997	47	52	-5	-10	-26	3	-	-
1998	46	57	-10	-18	0	9	-	-
1999	49	55	-6	-11	5	-3	-	-
2000	48	N/D	N/D	N/D	-1	10	-	-
2001	48	66	-18	-28	-1	10	-	-
2002	45	66	-21	-32	-6	0	-	-
Moyenne par ménage déclarant (en dollars)								
1992	N/D	N/D	N/D	N/D	-	N/D	-	-
1996	600	500	100	16	-	N/D	-	-
1997	700	600	100	26	15	6	-	-
1998	600	700	-100	-20	-14	34	-	-
1999	600	800	-100	-19	7	5	-	-
2000	700	N/D	N/D	N/D	7	20	-	-
2001	700	1,100	-400	-37	4	20	-	-
2002	700	1,300	-600	-49	-5	17	-	-

NOTA : * Estimations pour les ménages propriétaires-occupants au 31 décembre.
****** Écarts calculés à l'aide de données non arrondies.
******* Les taux pour 2000 et 2001 ont été annualisés à partir des changements de 2001/1999.

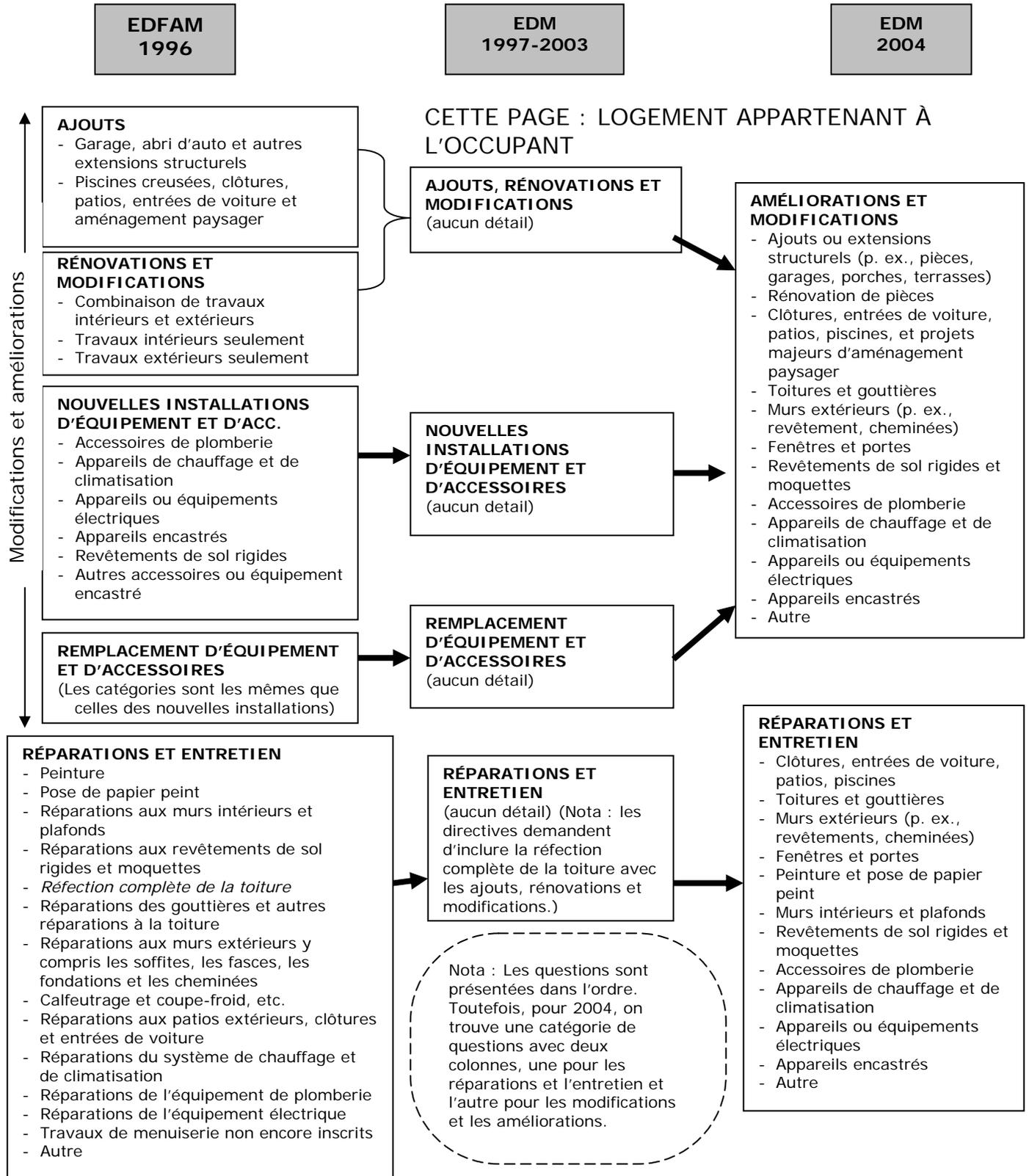
ANNEXE A : Tableaux détaillés des EDM et ERRP, 1992-2002 (fin)

TABLEAU A3 : Modifications et améliorations (incluant la réfection de la toiture), Canada, 10 provinces								
	Estimations		Écart entre l'EDM et l'ERRP **	Taux de variation entre l'EDM et l'ERRP **	Taux annuel de croissance		Modifications et améliorations en % du total	
	EDM *	ERRP			EDM	ERRP ***	EDM	ERRP
Dépenses agrégées (en milliards de dollars)								
1992	10.8	10.6	0.2	2	-	N/D	83	85
1996	11.5	9.9	1.6	16	-	N/D	81	84
1997	13.8	10.6	3.3	31	20	6	85	83
1998	14.5	9.4	5.1	54	5	-11	88	75
1999	13.9	10.4	3.6	34	-4	10	86	76
2000	15.4	N/D	N/D	N/D	11	18	86	N/D
2001	19.6	14.5	5.1	35	28	18	88	71
2002	20.4	16.4	4.0	25	4	13	90	70
% de ménages déclarants								
1992	N/D	N/D	N/D	N/D	-	N/D	-	-
1996	53	42	11	25	-	N/D	-	-
1997	52	43	9	21	-2	2	-	-
1998	51	41	10	25	-2	-6	-	-
1999	49	40	9	23	-5	-3	-	-
2000	50	N/D	N/D	N/D	3	12	-	-
2001	51	49	2	4	2	12	-	-
2002	55	51	4	8	7	3	-	-
Moyenne par ménage déclarant (en dollars)								
1992	N/D	N/D	N/D	N/D	-	N/D	-	-
1996	3,100	3,200	-100	-4	-	N/D	-	-
1997	3,700	3,300	400	11	17	2	-	-
1998	3,800	3,100	800	26	5	-7	-	-
1999	3,900	3,500	400	12	1	14	-	-
2000	4,100	N/D	N/D	N/D	5	4	-	-
2001	5,000	3,700	1,300	34	23	4	-	-
2002	4,700	4,000	700	19	-5	7	-	-

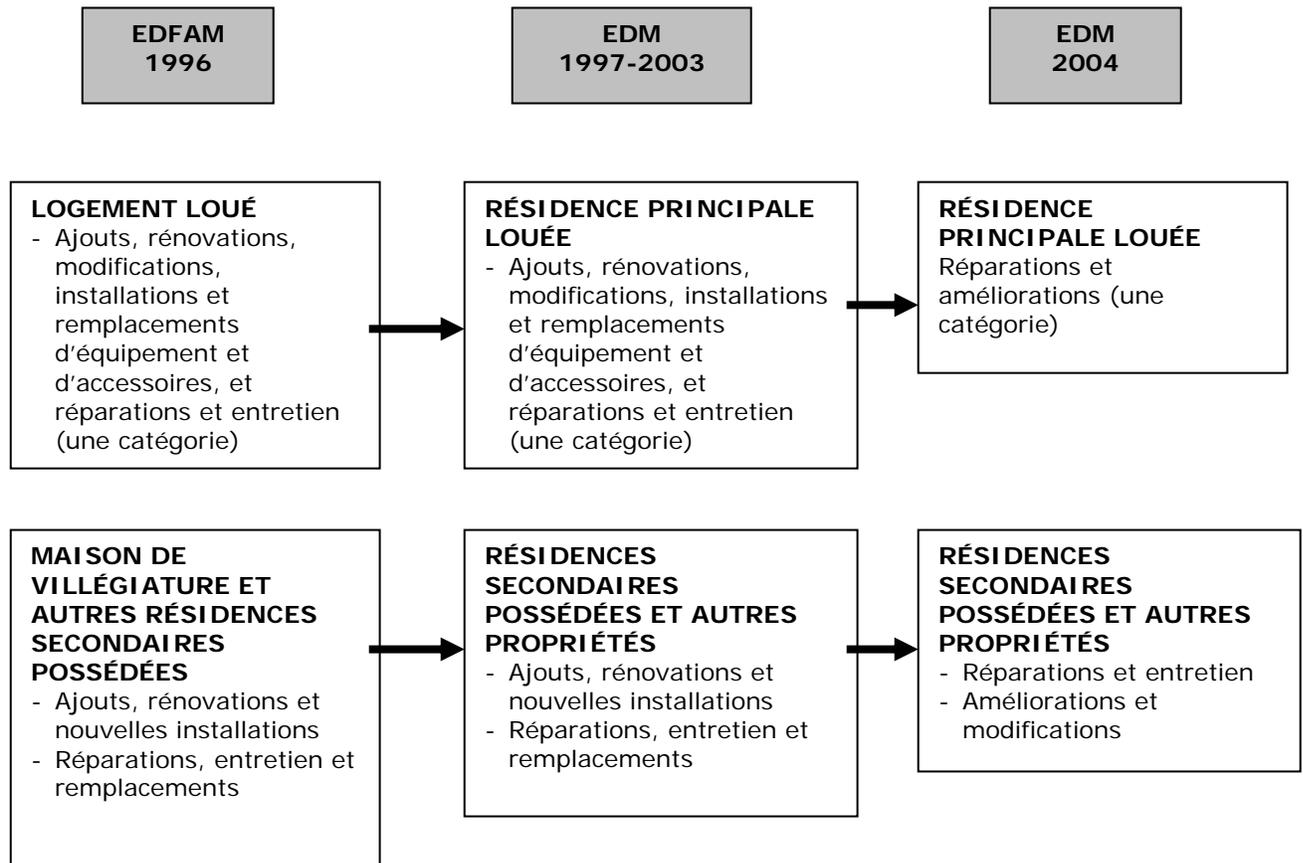
NOTA : * Estimations pour les ménages propriétaires-occupants au 31 décembre.
 ** Écarts calculés à l'aide de données non arrondies.
 *** Les taux pour 2000 et 2001 ont été annualisés à partir des changements de 2001/1999.

ANNEXE B : Contenu de l'EDM/EDFAM et de l'ERRP

(Nota : Chaque point vignette représente une catégorie différente de réponse)



ANNEXE B : Contenu de l'EDM/EDFAM et de l'ERRP (suite)



ANNEXE B : Contenu de l'EDM/EDFAM et de l'ERRP (fin)

ERRP 1997

1) AJOUTS

- Garage, abri d'auto
- Autre agrandissement au logement
- Piscines creusées
- Clôtures, patios, entrées de voiture
- Aménagement paysager

2) RÉNOVATIONS ET MODIFICATIONS

- Combinaison de travaux intérieurs et extérieurs
- Travaux intérieurs seulement
- Travaux extérieurs seulement

3a) NOUVELLES INSTALLATIONS D'ÉQUIPEMENT ET D'ACCESSOIRES

- Accessoires de plomberie
- Appareils de chauffage et de climatisation
- Équipement ou accessoires électriques
- Appareils encastrés
- Revêtements de sol rigides
- Autres accessoires ou équipement encastré

3b) REMPLACEMENT D'ÉQUIPEMENT ET D'ACCESSOIRES

(Les catégories sont les mêmes que celles des nouvelles installations)

4) RÉPARATIONS ET ENTRETIEN

- Peinture
- Pose de papier peint
- Réparations aux murs intérieurs et plafonds
- Réparations aux revêtements de sol rigides et moquettes
- *Réfection complète de la toiture*
- Réparations des gouttières et autres réparations à la toiture
- Réparations aux murs extérieurs y compris les soffites, les fascies, les fondations et les cheminées
- Calfeutrage et coupe-froid, etc.
- Réparations aux patios extérieurs, clôtures et entrées de voiture
- Réparations du système de chauffage et de climatisation
- Réparations de l'équipement de plomberie
- Réparations de l'équipement électrique
- Travaux de menuiserie non encore inscrits
- Autre

ERRP 1998-2002

Même chose que l'ERRP 1997 sauf que les questions sur les réparations et l'entretien figuraient en premier.

Nota générale au sujet de l'ERRP :

- Pour chaque catégorie, les coûts recueillis sont ceux pour les travaux en sous-traitance (les travaux seulement ou les travaux et les matériaux si facturés ensemble) et pour les matériaux achetés séparément
- Les renseignements recueillis dans l'ERRP pour les propriétaires de résidence principale seulement et non pour :
 - les résidences secondaires et autres propriétés;
 - les résidences principales louées.
- Les catégories sont très semblables à celles de l'EDFAM 1996.

ANNEXE C : Utilisation par le Système de comptabilité nationale des données sur les réparations et les rénovations de l'EDM et de l'ERRP

Le Système de comptabilité nationale (SCN) produit des estimations des dépenses de réparations et d'entretien de même que de modifications et d'améliorations. Elles sont des composantes du PIB en termes des dépenses des Comptes des revenus et dépenses.

Le SCN doit faire une distinction entre les réparations et l'entretien d'une part, et les modifications et améliorations d'autre part. Il doit également le faire pour les coûts des contrats et matériaux achetés séparément pour ces deux catégories. La Division des entrées-sorties a besoin des questions détaillées aux fins de ses analyses de produits.

La Division des comptes des revenus et dépenses et la Division des entrées-sorties produisent des estimations de dépenses pour les réparations et l'entretien des propriétaires-occupants, qui sont des composantes des Dépenses personnelles en biens et services de consommation. Les dépenses pour les matériaux, comme la peinture, se retrouvent dans la catégorie des biens, tandis que les dépenses pour la main-d'œuvre, telles que les réparations de plomberie, se retrouvent dans la catégorie des services. Elles estiment également les dépenses de réparations et d'entretien pour leurs séries de données sur les loyers nets imputés. L'EDM et l'ERRP servent d'indicateurs pour les estimations de réparations et d'entretien.

La Division des comptes des revenus et des dépenses produit des estimations sur les modifications et améliorations (MA), qui sont publiées sous la rubrique « Investissement en bâtiments résidentiels », dont la valeur a atteint 66 milliards de dollars en 2002. Cette rubrique compte trois composantes : les nouvelles constructions qui interviennent pour environ la moitié, les modifications et améliorations, pour environ un tiers, et les coûts de transfert de propriété, pour environ un sixième.

Les modifications et les améliorations forment quatre composantes dans le Système de comptabilité nationale :

- modifications et améliorations par les propriétaires-occupants (environ neuf dixièmes du total),
- modifications et améliorations par les locataires,
- modifications et améliorations aux maisons de villégiature, et
- modifications et améliorations par les propriétaires-bailleurs.

Les estimations aux niveaux national et provincial sont calculées annuellement pour chacune des composantes. En plus des données de

l'EDM et/ou de l'ERRP sur les réparations et les rénovations, le SCN utilise également d'autres sources, certaines comme indicateurs de qualité. Elles comprennent les permis de bâtir et les données du parc de logements loués (de la Division de l'investissement et du stock de capital), l'Enquête sur les entreprises de location et de gestion de biens immobiliers (de la Division des industries de service) et des données sur les ventes de bois (de la Division de la statistique du commerce).

ANNEXE D : Acronymes utilisés dans le rapport

CV	coefficient de variation
EDFAM	Enquête sur les dépenses des familles
EDM	Enquête sur les dépenses des ménages
EPA	Enquête sur la population active
ERRP	Enquête sur les réparations et rénovations effectuées par les propriétaires-occupants
IPAO	interview sur place assistée par ordinateur
IPC	Indice des prix à la consommation
ITAO	interview téléphonique assistée par ordinateur
M et A	modifications et améliorations
PASEP	Projet d'amélioration des statistiques économiques provinciales
PIB	produit intérieur brut
SCHL	Société canadienne d'hypothèques et de logement
SCN	Système de comptabilité nationale
TPS	Taxe sur les produits et services
TVH	Taxe de vente harmonisée